



## Conseil d'Établissement n°2 – 10 février 2026

### Composition du CE

#### Représentants de l'administration

M. Laurent BERTAT, Conseiller de coopération et d'action culturelle adjoint - *Excusé*  
Mme Anna VICENTE, Cheffe d'établissement – présidente du conseil  
Mme Emilie DAGNAUD, Directrice administrative et financière  
Mme Christine LATORRE, Directrice d'école primaire  
Mme Leslie BONNIVEAU, Conseillère principale d'éducation

#### Représentants des personnels

##### Enseignant :

Mme Stéphanie CORNEJO  
Mme Anne URSULET  
M. Virgil RIEGER

##### Non enseignant :

Mme Ellen HUSSINGER

#### Représentants des élèves

M. Rodrigo GIL NAVARRO pour le collège  
Mme Layna FERRIN REYNERS pour le CVL - *Excusée*  
M. Damian DE PASSEMAR DE SAINT ANDRE pour le lycée

#### Représentants des parents d'élèves

Mme Esther PEREZ - *Excusée*  
Mme Joye de MOUSTIER GROMANN  
Mme Marie Hélène ENTIN - *Excusée*  
Mme Clara RIEGER LAMBERT  
Mme Karin DE GIORGI

#### Membres avec voix consultative

Mme Azar AGAH-DUCROQ, consule générale - *Excusée*  
M. Claudio TORRES, consul honoraire - *Excusé*  
M. Renaud LE BERRE, conseiller consulaire - *Excusé*  
M. Baudouin DE MARCELLUS, conseiller consulaire - *Excusé*  
M. Philippe OGONOWSKI, conseiller consulaire – *En ligne*  
Mme Ana SAINT DIZIER, conseiller consulaire – *En ligne*  
Mme Sandra TORRES, directrice technique des études espagnoles - *Excusée*  
Mme Paloma BLACK, présidente du comité de gestion  
M. Grégoire PANI, trésorier du comité de gestion

**Le quorum étant atteint (13 membres votants sur 17) la séance débute à 17h06.**

M. OGONOWSKI et Mme SAINT NIZIER, Conseillers des Français de l'étranger, nous rejoignent en visioconférence.

Nous avons deux stagiaires aujourd'hui qui viennent observer le déroulé du conseil d'établissement.

Nous désignons les secrétaires de séance : Mme Dagnaud, DAF et Mme Bonniveau, CPE.


---

### **1. Approbation du procès verbal du 20 octobre 2025**

- **Observation de Mme Vicente** : les élèves n'ont pas eu le PV ; il faudra être vigilant et assurer le suivi du PV aux élèves.
- **Vote** : 13 pour – Procès verbal approuvé

### **2. Ordre du jour**

Présentation de l'ordre du jour, que nous changeons un peu (la présentation du budget – point 5 - est avancée au point 3) ; l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité (13 pour)

- 
- 1.Approbation du P.V. du dernier conseil d'établissement (PV du 20 octobre 2025)
  - 2.Approbation de l'ordre du jour
  - 3.Approbation du règlement intérieur
  - 4.Présentation du projet d'établissement
  - 5.Présentation du budget prévisionnel 2026 (
  - 6.Calendrier des examens
  - 7.Point d'information sur les voyages prévus dans les prochains mois
  - 8.Fêtes du cinquantenaire
  - 9.Questionnaires diverses

### **3. Présentation du budget prévisionnel (Annexes 1 et 2)**

Grégoire PANI, trésorier du comité de gestion, commente le document et présente les grands changements.

**\*Maintenance et jardinier** : réduction du budget du fait du projet immobilier et de l'exigence de la mairie de remettre aux normes les bâtiments Rotonde et Finca (*accès handicapé pour le 1er étage de la Rotonde avec la mise en place d'un élévateur, collecte des huiles à moteur sur le parking / traitement contre les incendies à la Rotonde / changement des toilettes des maternelles*). On ne pourra pas avoir la licence pour le nouveau bâtiment tant que l'on ne s'engage pas à faire ces mises aux normes.

**\*Achats de matériel** : tous les contrats avec les fournisseurs sont revus pour obtenir des réductions.

**\*Coût de l'homologation** : nous devons y procéder en septembre 2026.

**\*Abonnements Eduka et Pronote** (Eduka le profil des familles + finances + prochainement AES pour faciliter le travail de gestion.

**\*Forte augmentation de l'IBI** dans la municipalité de Sant Josep.

**\*Suppression de la remise des 3% sur les paiements annuels**. On a plus l'option de payer la scolarité en une seule fois car cela représentait un coût pour l'école de 10K Euros.

**\*Budget pour la fête des 50 ans** : question autour du budget alloué à la fête des 50 ans.

**\*Télécommunications** : nous essayons de trouver des solutions techniques pour que le réseau de l'école soit unifié sur 2 réseaux au lieu de 6.

\* **Surcroît des frais liés à l'AEFE** (+150.000€ en un an) : il faut prévoir les 35% des coûts de la Pension Civile des résidents à partir du 1er juillet 2026. L'école paie une contribution par élève à l'AEFE de 6 % sur toute la facturation (frais scolarité + réinscription) ainsi que 47% des salaires des résidents en 2026, taux qui passera à 49% en 2027.

\***Frais eau + électricité** : cette année on a eu un problème avec le puits (on est à 3 000 euros de factures cette année), car on a dû basculer sur le réseau *Aqualia* et donc, on doit payer l'eau.

On consomme beaucoup d'électricité à l'école malgré les panneaux solaires. M. Pani explique que les thermostats mis dans les classes ne donnent pas une efficacité souhaitée. On consomme beaucoup en hiver (peu de soleil), en été on refroidit trop les classes (peut-être mettre des horaires avec des horloges ?) pour réguler et économiser.

\***Crédit immobilier** : M. Pani : on a encore deux ans de crédit à payer (1 000 euros d'intérêts par an) pour le premier bâtiment du secondaire. Et maintenant, le CG est en train de faire en sorte que le nouveau bâtiment puisse être bâti en juillet 2027 avec un nouveau prêt à la banque à partir de 2026.

Le CG a prévu un petit matelas de sécurité pour l'année 2026, au cas où il y aurait un imprévu autour de la construction (main d'œuvre / matériaux / coût du béton, aluminium). Les coûts de construction ont fortement augmenté en 3 ans.

\***Augmentation salariale des contrats locaux** : augmentation de 2.65% prévue en septembre 2026.

\***Frais de scolarité 26/27** : une augmentation de 5% sur les écolages mensuels des parents ; les frais de réinscription (une fois par an) ont été doublés.

Mme de Saint Nizier : intervention par visio, est-ce que ce serait possible que nous ayons le PDF pour pouvoir mieux voir le document ? Mme Vicente : Je vais vous envoyer tous les documents avec le PV de cette séance, on trouvera les informations.

#### **4. Présentation et approbation du règlement intérieur (Annexe 3)**

Mme Vicente commente le document de 20 pages, tout ce qui a été modifié est en police de couleur rose. Nous avons apporté des précisions sur le fonctionnement de l'établissement et les horaires, avec quelques nouveautés et précisions sur les heures d'ouverture des portes, d'accueil dans les bureaux, d'accueil des élèves par les enseignants, l'accès aux parents, retards, les sorties anticipées. Un gros travail a été fait sur la tenue vestimentaire avec les élèves du CVL. Elle rappelle que le règlement intérieur s'applique à tous les adultes de l'établissement.

Communication sur les groupes de parents : les critiques ouvertes ne sont pas autorisées. Droit à l'image à respecter.

La restauration : 6e et 5e déjeuneront obligatoirement au patio. A partir de la 4<sup>e</sup>, ils auront l'espace de l'autonomie. Sous réserve de maintenir la propreté des lieux. Un gros travail a été fait avec l'établissement d'une échelle de sanction avec des couleurs.

Nouveau : le chapitre sur la santé et l'hygiène.

Meilleures définitions des espaces communs, notamment « l'espace des cabanes » et la réglementation du parking.

Service périscolaire et garderie.

Mme VICENTE a transformé les nouveautés en pictogrammes (**Annexe 3 bis**) pour faire circuler sur les groupes de parents, à la demande du comité de gestion.

Damian demande si on peut imprimer et afficher ces modifications dans les classes et dans le tableau d'affichage aux portes de l'établissement. Mme VICENTE pense que c'est une excellente idée.

Mme Vicente : Est-ce qu'il y a des questions sur le règlement intérieur ? Aucune question.

Le règlement intérieur est approuvé à l'**unanimité** (13 pour).

## **5. Présentation du projet d'établissement (Annexe 4 en VFR et Annexe 5 en VES)**

Madame Vicente fait passer deux exemplaires imprimés, en français et en espagnol.

Le nouveau projet d'établissement est présenté. Celui-ci concerne les années 2025-2028 et doit être revu et adapté selon les besoins de l'établissement tous les 3 ans.

4 grands axes ont été définis : axe pédagogique, axe social et communautaire, axe pérennité et environnement, et l'axe rayonnement et ressources humaines.

Madame Vicente rappelle qu'il est nécessaire de le faire vivre chaque jour, et qu'en fin de chaque année scolaire, un bilan sera fait.

## **6. Présentation des calendriers des examens (Annexe 6 BAC, Annexe 7 EAF et Annexe 8 DNB)**

Nous présentons trois types d'examens et les trois calendriers afférents, DNB, EAF, BAC). Ils ont tous des épreuves blanches (nouveau : parfois le samedi). L'établissement est donc ouvert certains samedis de l'année, cela est plus propice à la concentration (pas de sonneries pas de distraction) et, ni les élèves ni les enseignants ne perdent d'heures de cours. Toutes les épreuves blanches et officielles sont calées.

Pour la première fois, le bâtiment du secondaire du Lycée Français d'Ibiza sera fermé pendant 4 jours, du 8 juin au 11 juin, afin que les épreuves se déroulent dans les meilleures conditions pour nos candidats. Dans les normes, on n'a pas le droit de mettre en contact les candidats avec les autres élèves pendant les épreuves officielles.

## **7. Point d'information sur les voyages prévus**

Madame Vicente remercie la COOP, la coopérative de l'école, dont la présidente est représentante des parents au conseil d'établissement, pour sa participation aux voyages afin de réduire le coût pour les familles.

3 grands voyages sont prévus cette année + 1 sortie avec nuitée sur l'île :

\*Voyage à Valence pour les CE2 (3 jours ayant un objectif sportif avant tout).

\*Voyage en Irlande pour les 4eme (séjour immersion dans la langue et la culture) : cours d'anglais le matin et excursions les après midi. L'organisation est assurée par un organisme extérieur.

\*Voyage en France pour les CM2 (5 jours ayant un objectif sportif et de vivre ensemble).

\*Nuitée pour les CP au camping de Cala Martina.

## **8. Fêtes du cinquantenaire**

Les fêtes du cinquantenaire ont pris plusieurs formes

**Reboisement du site** : grosse partie à l'initiative de la coopérative, qui renforce le patrimoine naturel de notre établissement.

Mme Cornejo pose la question de l'identification des arbres : Claire est chargée de mettre les plaques afin d'identifier les arbres. Les plaques sont faites en bois.

Mme Di Giorgi répond : c'est son centre d'attention et le projet a été fait par deux parents ingénieurs. Un grand merci pour ce bénévolat, c'est très apprécié. L'objectif serait d'implanter dans l'établissement 3x 50 arbres soit 150 arbres. Pour les arbres fruitiers il y a une étiquette sur les arbres.

**Soirée des talents** : Organisé par Leslie Bonniveau, CPE, avec l'appui de la COOP au Centre culturel de Jésus, le 21 mars

**Tournoi de pétanque** organisé par Mme Latorre, directrice de l'école primaire, avec le soutien de Claire Vignier pour la pétanque, et de la COOP (compétition de nourriture internationale) le samedi 8 mai

**Spectacle de fin d'année en primaire** : fin juin.

**Expo et histoire** : Mme Torres (Diario de Ibiza, recherches) + parents d'élèves et anciens élèves

**Carnaval** : au secondaire nous fêtons le carnaval sur le thème des années 1970

## **9. Questions diverses**

### **\*Question des 18h/semaine pour un temps complet pour les enseignants du secondaire?**

Emilie DAGNAUD rappelle les articles de notre "Convenio colectivo nacional de centros de enseñanza privada" qui prévoit 27h / semaine pour les enseignants de primaire ainsi que du secondaire.

*"JORNADA DE TRABAJO - Artículo 28. Personal docente.*

*El número de horas de trabajo al año y su normal distribución semanal, para cada una de las categorías afectadas por este Convenio, son las que a continuación se especifican.*

*Para el personal docente, la jornada lectiva semanal quedará referenciada en 27 horas. Así mismo, el centro dispondrá de 237 horas no lectivas al año, que se podrán distribuir a lo largo del mismo por el titular, en atención a las especiales características y necesidades del centro, no pudiendo exceder la jornada diaria de 8 horas, incluidas las horas lectivas."*

*"Artículo 33. Cómputo anual y distribución irregular por el centro.*

*a) Personal docente:*

*- Jornada lectiva: 1.089 horas.*

*- Jornada no lectiva: 237 horas.*

*- Jornada para la formación: 50 horas.*

*En aquellos centros educativos en los que no se realicen cursos de verano, la jornada lectiva anual del personal docente, excepto en el nivel de educación infantil, será de 1069 horas, la jornada no lectiva anual será de 257 horas y la jornada anual para la formación de 50 horas.*

*b) Personal titulado de servicios complementarios: 1.396 horas.*

*c) Otro personal de servicios complementarios y personal de administración y servicios generales: 1.724 horas"*

Dans notre établissement, il s'agit d'un accord syndical pour une amélioration des conditions de travail : le temps complet est de 21H pour les enseignants du secondaire et de 26h pour les enseignants du primaire et maternelle.

**\*30 élèves par classe ?** (l'établissement est soumis aux normes espagnoles).

Mme Vicente demande si la question porte sur le nombre d'élève par niveau ou par salle. En petite section, le nombre d'élèves attendu est de 25.

Elle ajoute qu'il faut garder un équilibre et veiller à ce que les niveaux arrivent « fournis » en 6<sup>e</sup>, car, après ce niveau, on perd des élèves chaque année, et on se retrouve avec des tous petits groupes au lycée.

Mme Black précise qu'il y a des normes de m2 par élève (1,5 en France ?), il y a des normes en fonction des salles de classe, en moyenne c'est 25 élèves dans cet établissement.

Mme Vicente ajoute qu'elle ne peut pas s'engager à ne pas dépasser 25 élèves suivant les niveaux : elle ne peut pas faire de promesse, un élève en plus pour cet établissement compte ; elle rappelle que l'établissement a perdu en effectifs depuis fin août (20 élèves en moins). Grâce aux classes de double niveau en primaire, nous avons une gamme qui s'étend de 16 élèves (en CP) à 31 élèves (en 6<sup>e</sup>).

Trois classes restent « nombreuses », 2 en MS/ GS en maternelle et la 6<sup>e</sup>, et cela reste un point d'attention.

Mme Moustier Gromann : Il y a des problèmes dans la classe, je suis maman d'une élève de 6e, inquiète pour les années à venir (brevet) et que cela ne va pas faire baisser leur niveau scolaire.

Mme Vicente : des dédoublements sont prévus et les élèves sont en demi-groupe toutes les apm. L'exigence scolaire n'était pas la même au primaire. Dernièrement, une demande d'admission d'élève pour la 6e n'a pas été acceptée, et on reste très attentif aux dossiers que l'établissement accepte.

M. Rieger souligne le volume sonore dans la salle de classe. Il a peur de ne pas atteindre les objectifs pour l'entrée au CP. Les parents ont besoin d'être rassurés.

Mme Latorre veut consacrer du temps dans ses prochaines réunions pour les dédoublements et renforcer les deux classes de grands moyens.

Mme Husinger : est-ce qu'il serait possible d'ajouter le fait que les élèves de 6e et 5e de la garderie doivent aller se présenter obligatoirement et pointer ?

Mme Vicente : Nous allons rappeler aux parents dans les documents d'inscription que les élèves de collège doivent pointer à la garderie. Nous devons réfléchir à un fonctionnement avec la vie scolaire pour que cela fonctionne mieux.

Mme VICENTE remercie tous les membres de ce conseil d'établissement et clôture le conseil à 18H54.

Anna VICENTE,  
Provisure

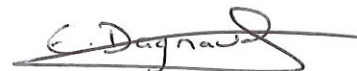
Leslie BONNIVEAU et Emilie DAGNAUD,  
Secrétaires de séance :



A circular blue stamp from the Lycée Français International d'Ibiza-Espagne. The text inside the stamp reads "LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL D'IBIZA - ESPAGNE" around the perimeter and "Le Provisure" in the center. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Leslie Bonniveau.



A handwritten signature in black ink, likely belonging to Emilie Dagnaud.